

## PROCES VERBAL

### CONVOCATION DU 11 FEVRIER 2022

La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil Municipal élu le 11 Février 2022 pour la réunion qui aura lieu le 17 Février à 20 heures 15.

### ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal précédent**
- 2. Rapport des délégations du Maire**
- 3. Renouvellement de la commission d'appel d'offre (rendu obligatoire suite a démission de Palma Robertson)**
- 4. Présentation décret tertiaire**
- 5. Retour des commissions**
- 6. Questions diverses**

### SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

-----

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 Février à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 11 Février 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERROUD Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15** ; présents : **12** ; votants : **14**.

**Présents** : MICAUD Isabelle, OGIER Cyrille, PIBOU Maud, MARCARIAN Jérôme, PERSONNE Lydia, GUILLAUD Cédric, GILBERT Béatrice, VEYRON Philippe, GODEFROY Paola, DOUARD Laurent, TREMOUILHAC Cathy.

**Absents excusés** : LEROUL René représenté par MICAUD Isabelle, CARRA Gérard représenté par DOUARD Laurent.

**Absents** : CHEVALLIER Cécile

Madame PERSONNE Lydia a été élu secrétaire.

En début de Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Réfection toiture école

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

**Le procès-verbal du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 Décembre 2021 a été adopté à l'unanimité.**

### **RAPPORT DES DELAGATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les actions menées dans le cadre de ses délégations :

- Dépôt de plainte pour dégradation de panneaux de signalisation
- Information de la situation officielle de la Boulangerie.
- Information sur le nouveau correspondant du Dauphiné Libéré

Le Conseil Municipal en prend note.

### **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame ROBERTSON Palma, Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de renouveler la commission d'appel d'offre (CAO) dont elle faisait partie.

Il rappelle qu'elle est présidée par le Maire ou son représentant, qu'elle est composée de 3 membres Titulaires et 3 membres Suppléants du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, compose la commission d'appel d'offres de la façon suivante :

**Titulaires : OGIER Cyrille / GUILLAUD Cédric / GODEFROY Paola**

**Suppléants : VEYRON Philippe / TREMOUILHAC Cathy / CARRA Gérard**

### **REFECTION TOITURE ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de la toiture de l'école.

Il expose que suite à l'analyse des différents devis lors de la commission bâtiments du 27 Janvier 2022, l'entreprise proposée au Conseil Municipal pour ces travaux est :

- SARL FLUXA STEPHANE → 51 318.36 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De choisir l'entreprise SARL FLUXA STEPHANE pour les travaux de réfection de toiture de l'école pour un montant total de 51 318.36 H.T.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

## **PRESENTATION DU DECRET TERTIAIRE**

Monsieur le Maire fait une présentation du décret tertiaire au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal en prend note.

## **RETOUR DES COMMISSIONS**

### Social et animation :

- 1<sup>er</sup> mai arts allumés et éventuellement manifestation de l'Eveil.
- Réunion des associations :
  - \* festivités du mois de mai du 20 au 24 mai 2022
  - \* chasse : friture
  - \* blés d'or : réflexion pour un thé dansant

### Communications :

Rencontre avec Mme CHAMBEL pour création du journal de la commune. Le Coût financier rentre dans le budget prévu en amont.

### Bâtiment :

- Point sur le projet de la Mairie.
- Demande de devis

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ELECTIONS :

- Présidentielles : 1<sup>er</sup> tour le 10/04/22, 2<sup>ème</sup> tour le 24/04/22
- Législatives : 1<sup>er</sup> tour le 12/06/22, 2<sup>ème</sup> tour le 19/06/22

### DIVERS :

Création d'un espace sans tabac aux abords de l'école.

**Fin de la séance à 22h49**